M. Moreau M.e en chirurgie à Bar le Duc a envoié à l'académie deux
observations, dont elle m'a chargé de lui rendre compte.

dans la 1.ere il est question d'une grossesse de près de 33 ans: une femme après
avoir eu successivement huit enfans, devint grosse pour la 9.e fois, en mars ou
avril 1752. étant parvenue ~~au~~ terme de cette grossesse, elle ressentit des douleurs
qui annonçoient un accouchement prochain; cet état dura fort longtems sans que
l'accouchement fit de progrès, l'orifice de la matrice étoit très étroit et serré, cependant
les eaux de l'amnios s'écoulerent comme à l'ordinaire; il y avoit une perte et des
foiblesses inquiétantes: les douleurs furent de la plus grande force pendant 18
(+ sans aucun fruit) heures,+ et depuis la dernière, la femme n'eut que des tranchées telles qu'on en a
après l'accouchement, et elle sentit un poids de chaque côté dans les régions
lombaires.

six mois après, elle fut entièrement rétablie, et sa santé s'est soutenue pendant
quelque tems; mais après ~~quelques~~ cinq à six mois elle ressentit quelques incommodités qui
furent suivies de douleurs assés violentes, et d'une nouvelle perte de sang mais
bien moins ~~violentes~~ considerables que l'année précédente; au bout de cinq à six
semaines sa santé se rétablit parfaitement, n'aiant d'autres incommodités que
celle de porter un ventre très volumineux, ce qui cependant ne l'empêchoit point
de vaquer à ses affaires avec autant d'aisance qu'auparavant, ~~ce qu'elle~~ a fait de
même jusqu'à sa mort
cette femme mourut le 16 mars 1785, à peu près 33 ans après l'époque de sa
grossesse, agée de 76. ans, et M. Moreau fut chargé de faire l'ouverture de
son cadavre, elle même l'en avoit prié

à l'ouverture du bas ventre, il trouva une tumeur blanche, inégalement ronde, et d'une
dureté considerable, située en partie dans la region ombilicale, et dans l'hypogastre
qu'elle occupoit entierement. la portion anterieure de cette tumeur avoit contracté une
adhérence très forte avec le péritoine, depuis la region ombilicale jusqu'à la partie
inférieure de l'hypogastrique, et il y avoit le long de cette adhérence plusieurs petits
dépots d'une humeur blanche stéatomateuse, mais aucun ne pénétroit dans l'intérieur
il y avoit aussi une adhérence superficielle d'environ 18 lignes de circonference entre
la tumeur et l'intestin ileum, et une autre avec le mesentère d'environ un pouce 1/2
dans toutes les dimensions; le reste étoit entièrement libre et ne tenoit à rien

M. Moreau enleva cette tumeur, elle avoit environ neuf pouces de diamètre, et
pesoit cinq livres 1/4. il voulut l'ouvrir, mais ce ne fut qu'avec beaucoup de peine qu'il
parvint à séparer quelques parcelles de l'enveloppe qui étoit osseo-cartilagineuse.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE
ARC 17 d. 1 n° 76

il enlera avec ces portions des côtes, un ileum, et plusieurs portions de vertebres; il fut convaincu alors, ainsi que les assistans, que cette enveloppe osseo-cartilagineuse contenoit un enfant; il scia cette enveloppe pour la diviser, et le fit avec tant d'adresse qu'il ne causa aucun dommage au corps qu'elle contenoit; ce corps étoit un enfant mâle à terme, dont toutes les parties, même sexuelles, étoient parfaitement bien conformées; il étoit pelotonné dans cette boëte, et assis sur son placenta; à l'égard de cette masse vasculaire, elle n'étoit nullement défigurée, et on y distinguoit parfaitement les vaisseaux qui la forment, et on pouvoit aisement en suivre la direction; une membrane très epaisse qui recouvroit la surface interne de la boëte, presques aux trois quarts, lui étoit continue.

après cet examen M. moreau passa à celui du cadavre de la femme; il trouva à la partie posterieure gauche de la matrice une tumeur très dure; pour mieux reconnoitre la nature de cette tumeur, il jugea à propos d'enlever le pubis avec toutes les parties de la génération et le rectum; il dissequa ces parties et reconnut que cette tumeur étoit du volume d'un oeuf de poule, qu'elle étoit adhérente au corps de la matrice depuis son milieu jusqu'à son bord gauche et depuis son fond jusqu'à son col. aïant détaché cette tumeur, il vit que la partie de la matrice qu'elle recouvroit étoit extremement mince, aux 2/3, déchirée et percée; la tumeur étoit ouverte dans l'endroit qui adhéroit à la matrice, et à travers cette ouverture on voïoit les os d'un fetus de 2. ou 3 mois, enveloppés d'une mucosité épaisse d'un rouge noir. M. moreau pense que ce fetus est le resultat d'une 10.e grossesse et il croit que le 9.e enfant aïant été conçu dans la matrice, et aïant percé ce viscère au tems de l'accouchement, pour passer dans la cavité de l'abdomen, le 10.e fetus qui y avoit été conçu de même, aura passé par la même crevasse.

cette observation présente bien des questions à resoudre, sur les quelles malheureusement on ne peut avoir que des conjectures: le 1.er enfant a-t-il été véritablement conçu dans la matrice? ou dans la trompe? je serois porté à croire que ça été dans la matrice car 1.o une conception tubaire ne parvient jamais à terme, il n'y en a point d'exemples bien averés; 2.o il y a nombre d'observations certaines d'enfans à terme qui ont fait rupture à la matrice sans donner la mort à leur mère; mais ceci n'est de ma part qu'une conjecture, et je me garderai bien de trancher la dessus. le 2.e enfant avoit certainement été conçu dans la matrice, car au tems de la mort de la femme, les trompes, les ovaires, et les ligamens de la matrice étoient distincts, et dans leur état naturel; d'ailleurs il n'a pas été conçu dans la cavité de l'abdomen, car je pense que l'académie ne croit point aux conceptions ventrales, et les regarde comme un être de raison. mais quelle a été la cause de cette rupture, si elle s'en faite. la cicatrice de cette rupture n'a-t-elle pu se faire, ou si elle s'en faite, n'a-t-elle pu résister à la dilatation à laquelle une conception ulterieure a forcé la matrice; par quel mechanisme, et par le moïen de quels sucs s'est formée cette boëte osseo-cartilagineuse qui a contenu le fetus. je pense qu'il est très difficile de résoudre ces questions, et je n'ose rien hazarder à tous ces égards.

au surplus cette observation est interessante et merite d'être conservée, et je pense que l'academie pourra avoir occasion d'en faire usage.

Il s'agit dans la 2.e observation de M. Moreau d'un homme qui eut le péroné fracturé et qui dans les 18. premiers jours ne fut pas soigné suivant les régles de l'art. M.r Moreau fut appellé le 19.e et trouva toute la peau et le tissu cellulaire des parties laterales de la jambe depuis son tiers supérieur jusqu'au dessous des malleoles, detruits par la gangrene; la partie anterieure étoit aussi très endommagée, et ne formoit surtout à sa partie inférieure qu'une playe continue avec les latérales; la posterieure étoit fort peu maltraitée; plusieurs portions d'aponévroses et de muscles paroissoient atteintes de putréfaction; outre cela il y avoit une quantité prodigieuse de vers, même assés gros, repandus sur toute la partie, et qui montoient même jusqu'au ventre du malade; et la playe exhaloit une odeur insupportable.

le pied étoit très éloigné de sa place; il étoit porté du coté externe, la plante renversée en dehors, le bord externe en haut et l'interne en bas, distant de l'articulation d'environ deux pouces; tout le pied cependant paroissoit sain. l'extremité du tibia faisoit une saillie de près de deux pouces, et cette portion étoit aux 3/4 denuée de son périoste; sa surface externe étoit en partie rongée, et tout le tissu cellulaire étoit rempli d'une matière noire et très fétide; la portion du péroné qui tenoit encor au pied étoit enfoncée dans les chairs, ainsi qu'une esquille qui s'en étoit detachée.

Un tel délabrement sembloit indiquer exclusivement l'amputation, mais M. Moreau ne perdit point esperance de le conserver, et se flatta de pouvoir y réussir par un procédé inusité dans ces cas, mais dont il combina tous les chances les moyens. il détacha les chairs et le périoste qui étoient à la portion saillante du tibia, à une certaine distance de la portion morte; il scia ensuite cette portion dans la partie saine, deux lignes au dessus de la partie morte, en prenant les précautions necessaires pour qu'aucune autre partie ne fut endommagée par les dents de la scie; il detacha la portion du péroné qui tenoit au pied et la coupa au niveau de l'astragal; il enleva l'esquille qui étoit enfoncée dans les chairs il coupa la partie inférieure de la portion fracturée du péroné au niveau du tibia; enfin il enleva presque tous les lambeaux de chairs mortes, et coupa près des saines celles qu'il ne put détacher. après ces différentes opérations M. Moreau rapprocha le pied de l'extremité de la jambe, il plaça l'astragal visavis les os coupés, et l'assujettit par le moïen d'un léger bandage.

Je n'entrerai point dans le détail des pansemens, je me contenterai de dire qu'ils ont été faits très méthodiquement, que M. Moreau a su varier les médicamens tant externes qu'internes qu'il emploïoit suivant les differentes indications, avec la plus grande intelligence et précision, en un mot qu'il s'est conduit dans la cure de cette maladie en praticien hardi, mais instruit et qui est veritablement doüé du génie chirurgical.

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE

dès le 15.e jour la plaie étoit entièrement détergée, et diminuée de moitié; les surfaces des os étoient rouges et vermeilles; elles étoient entièrement recouvertes au 40.e; à cette époque le pied étoit fixé à la jambe; enfin au bout de trois mois les plaies se sont entièrement cicatrisées, sans qu'il ait paru d'exfoliation; le malade put alors s'appuier sur sa jambe, et a commencé à marcher quelques jours après. M. Moreau cessa alors de voir son malade, et ne la revu que ~~cinq ou six~~ huit mois après, qu'il vint à Bar le duc, distant de deux lieues du lieu de sa demeure; il parcourut à pied toute la ville, et à l'aide d'un talon de soulier plus haut que l'autre à peine paroissoit il boiter. a trois mois après M. Moreau la vu monter à son grenier sans aucun appui, et en descendre chargé d'un sac contenant six boisseaux d'avoine, qu'il a été porter sur une voiture. j'ai vu cet homme au mois d'8.bre 1785, c'est à dire environ trois ans après son accident, il exécutoit des demi flexions avec son pied, et des mouvemens sensibles d'adduction et d'abduction, et ces mouvemens ne lui occasionnoient aucune douleur.

M. Moreau en s'applaudissant de son succès, convient qu'il a passé ses espérances, car il ne se flattoit que de conserver le membre avec une roideur de la jambe au pied, et non de lui conserver des mouvemens, et en effet il est bien étonnant que son malade puisse marcher et mouvoir son pied aussi librement qu'il le fait; mais j'atteste la chose comme temoin oculaire, et j'avoüe qu'il falloit que je le visse pour le croire.

M. Moreau ajoute au recit de son observation quelques réflexions qu'elle lui suggere: il propose d'emploïer son moïen dans certains cas où suivant les anciens principes reçus il n'y auroit d'autre remede que l'amputation du membre; et cela rentre sans doute dans les vues de l'académie qui a agité cette question avec intérêt; c'est un exemple de plus que nous fournit M. Moreau, ~~ils~~ ces exemples sont encore rares; c'est pourquoi je pense que si l'académie s'occupe de cet objet, son observation y tiendra sa place, et qu'on peut la regarder comme très interessante.

Paris le 9. mars 1786.

[signature]